



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école secondaire de l'Île qui s'est tenue, en présentiel, à 18h00 le mercredi 12 juin 2024.

Étaient présents :

M. Adam Gagnon	Directeur
Christine Reid	Services administratifs
Mme Geneviève Lessard	Enseignante
Mme Anne-Marie Mathieu	Enseignante
M. Jean-Philippe Lavoie Morin	Enseignant
Mme Marilyn Goulet	Personnel professionnel
Mlle Melissa-Ayelen Bazaes-Ramos	Élève
Mme Valérie Poulin	Parent
Mme Nathalie Tremblay	Parent
Mme Alexandra Augers	Parent
Mme Andrea Podruski	Parent comité EHDAA
Mme Marie-Pier Lemieux	Personnel de soutien
Mme Véronique Giroux	Membre de la communauté

Étaient absentes :

M. Francis Lamarche	Enseignant
Mlle Alicia Sebbane	Élève
Mme Sakina Ajjour	Parent
Mme Deguene Diop	Parent
M. Ibrahim Sballil	Parent comité de parents
M. Steve Moran	Membre de la communauté

1. Préliminaires

1.1 Présences et ouverture de la séance

Mme Valérie Poulin souhaite la bienvenue à tous les membres.

1.2 Vérification du Quorum

Il y a quorum.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption

Il est proposé par Mme Tremblay et appuyé par Mme Giroux d'adopter l'ordre du jour du 12 juin 2024.

Adoption CÉ 23-24-36

1.4 Période d'intervention du public

Aucune intervention.

2. Procès-verbal :

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 10 avril 2024

Adoption

M. Lavoie Morin mentionne qu'il y a une petite coquille. Il faudrait inscrire « Étaient présents » au lieu de « Étaient présentes » pour les présences. Également, Mme Lessard note que le nom de Mme Podruski revient dans la liste de présences à deux reprises.

Il est proposé par Mme Poulin et appuyé par Mme Giroux d'adopter le procès-verbal de la séance du 22 mai 2024 avec les modifications proposées.

Adoption CÉ 23-24-37

2.2 Suivi du procès-verbal

Dans le but d'assurer la sécurité des élèves, M. Gagnon fera un message à ceux-ci afin de les aviser de ne pas utiliser le pont fermé. Il mentionnera que les élèves de l'école doivent utiliser le corridor de sécurité pour venir à l'école.

3. Message des représentantes/représentants :

3.1 Mot des élèves

Information

Depuis le début juin, les élèves de l'école vivent de belles expériences : Gala du mérite scolaire, Gala sportif, Spectacle de fin d'année, etc. Mlle Bazaes-Ramos remercie Mme Mathieu pour son implication dans la vie étudiante de l'école.

Mme Goulet remercie Mlle Bazaes-Ramos pour son implication dans le conseil d'établissement. Elle lui souhaite de belles réussites dans son parcours puisque Melissa-Ayelen quitte l'école secondaire de l'Île.

3.2 Mot des membres de la communauté

Information

La sensibilisation à l'autisme est l'une des priorités de l'organisme Trait-d'Union Outaouais. Cela dit, celle-ci travaille présentement avec les parents, via le comité d'actions politiques, à sensibiliser les organisateurs et les animateurs des camps d'été à l'autisme. Il y a des enfants autistes qui participent aux camps offerts par la ville ou par d'autres organismes et il est important que tous comprennent ce qu'est l'autisme.

Mme Giroux confirme que pendant l'été, le TUO s'occupera des bacs de jardinage que les classes TSA ont préparés.

3.3 Mot du représentant au comité de parents

Information

M. Sballil n'est pas présent à la rencontre.

3.4 Mot de la représentante au comité EHDAA

Information

Lors de la dernière rencontre, Mme Podruski mentionne que les sujets de discussions abordés traitaient des recommandations pour améliorer les conditions des élèves EHDAA au CSSPO.

4. Message de la présidente

4.1 Mot de la présidente

Information

Mme Valérie Poulin remercie M. Gagnon d'avoir accepté d'offrir au CÉ la formation du GRIS. Ce fut une belle façon de comprendre l'identité de genre. Plusieurs membres ont apprécié.

Présentement, plusieurs parents d'élèves de la 6^{ème} année discutent entre eux par rapport aux choix de l'école secondaire pour la prochaine année scolaire. M. Poulin mentionne à M. Gagnon que les parents hésitent à envoyer leurs enfants à l'école secondaire de l'Île en raison de l'itinérance qui est à proximité. Mme Poulin se questionne. Comment pouvons-nous rassurer les parents ? L'école pourrait-elle faire des rencontres avec les parents ? Envoyer des courriels ? M. Gagnon est conscient que le campement des sans-abris est un enjeu. Mme Augers propose de profiter des portes ouvertes du 26 octobre pour faire une sensibilisation auprès des parents. Il pourrait y avoir un kiosque du policier éducateur et une brochure pourrait être distribuée aux parents pour expliquer les mesures qui ont été mises en place pour améliorer la sécurité des élèves. Enfin, il pourrait y avoir des témoignages d'élèves.

4.2 Budget du CÉ 23-24

Information

Madame la présidente informe les membres du conseil d'établissement qu'une partie de la somme de 750\$ allouée par le CSSPO a été dépensée. Après la réunion de ce soir, un goûter sera offert aux membres dans le but de les remercier de leur participation. Le reste de la somme d'argent sera retourné au CSSPO.

4.3 Rapport annuel du CÉ 2023-2024

Adoption

La présentation du rapport annuel du CÉ est reportée à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 10 septembre 2024.

5. Mot du directeur

Information

M. Gagnon informe les membres du CÉ que le 5 juin dernier, plusieurs élèves et parents étaient présents pour le Gala du mérite scolaire. Ce fut une très belle soirée malgré la chaleur. Les performances artistiques étaient superbes. Il remercie toute l'équipe qui a préparé une soirée grandement appréciée par les parents et les élèves.

Le 11 juin, à l'heure du dîner, les élèves ont pu assister au spectacle de fin d'année, organisé par Mme Mathieu. Les élèves, à l'école secondaire de l'Île, ont beaucoup de talents! M. Gagnon mentionne que le but des membres de l'école est d'augmenter la vie étudiante. C'est un retour bien attendu.

Il y a quelques jours, les températures dans l'école ont été très élevées en raison du bris du système de climatisation. Les cours ont été suspendus à la dernière période le 6 juin afin de permettre aux employés du CSSPO d'effectuer des réparations d'urgence. Celles-ci semblent avoir été efficaces. En juillet, le refroidisseur d'air sera changé et donc la situation devrait être réglée pour l'an prochain.

La semaine prochaine débute la session des examens. Tout est prêt et M. Gagnon souhaite bon succès aux élèves.

Enfin, M. Gagnon remercie le CÉ pour son accueil chaleureux. C'est parfois un défi d'intégrer une nouvelle équipe au milieu d'une année scolaire. Toutefois, M. Gagnon souligne que la vision du CÉ et la sienne se marient bien.

6. Procès-verbal :

6.1 Planification budgétaire 2024-2025

Adoption

M. Gagnon présente et explique le document « Planification budgétaire 2024-2025 » aux membres du conseil d'établissement.

Considérant que le conseil d'établissement doit, sur la recommandation de la directrice ou du directeur de l'établissement, adopter le budget annuel de l'établissement, et le soumettre à l'approbation du centre de services scolaire conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (article 95)

Considérant que le budget doit maintenir l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées à l'école par le centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (article 96.24)

Considérant les ressources allouées à l'établissement par le centre de services scolaire en vertu du cadre budgétaire;

Considérant les autres sources de revenus;

Considérant que ce budget est équilibré;

Considérant la recommandation de la directrice ou du directeur de l'établissement;

Considérant qu'en vertu des politiques, des règlements et des procédures du centre de services scolaire, il est possible que des ajustements positifs ou négatifs soient effectués en cours d'année;

Considérant que, s'il y a lieu, le budget présenté sera réajusté en cours d'année selon les allocations et les effectifs réels de l'établissement ainsi que les autres considérations spécifiées au cadre budgétaire;

Il est proposé par Mme Mathieu et appuyé par Mme Tremblay que le budget équilibré de l'établissement, comprenant les montants suivants :

Allocations		1 740 089 \$
Revenus		465 595 \$
Total		<u>2 205 684 \$</u>
Dépenses totales		<u>2 205 684 \$</u>

soit adopté et soumis au centre des services scolaires pour son approbation.

Adoption CÉ 23-24-38

6.2 Les voies à l'école secondaire de l'Île

Information

M. Gagnon présente et explique un Power Point qui résume les données obtenues via les sondages envoyés aux membres du personnel de l'école, aux élèves et aux parents. Lors de la première année des PPP à l'école secondaire de l'Île, deux voies seront offertes : multisports et plein air et arts-musique.

6.3 Assemblée générale annuelle 2024-2025

Information

La réunion aura lieu le 10 septembre 2024.

6.4 Voyages 2024-2025

Approbation

M. Gagnon explique que les enseignants doivent présenter au CÉ les voyages qu'ils aimeraient faire avec les élèves au courant de l'année scolaire 2024-2025. La date d'échéance pour le faire est lors du premier CÉ de l'année scolaire 2024-2025. Toutefois, certains enseignants aimeraient que leurs projets soient approuvés maintenant. Cela dit, M. Gagnon présente aux membres du CÉ les trois voyages : Boston (PEI secondaires 3, 4 et 5), Toronto (PEI secondaire 1) et Lac-Mégantic (PEI et Exploration secondaires 4 et 5).

Il est proposé par Mme Tremblay et appuyé par Mme Lemieux d'approuver les voyages 2024-2025.

6.5 Utilisation des locaux 2024-2025

Approbation

M. Gagnon présente les frais demandés aux gens qui souhaitent louer des locaux de l'école secondaire de l'Île.

Il est proposé par Mme Lessard et appuyé par Mme Goulet d'approuver le document « Utilisation des locaux 2024-2025 ».

6.6 Bilan du plan de lutte 2024-2025

Approbation

M. Gagnon présente et explique le document « Bilan du plan de lutte 2024-2025 » aux membres du conseil d'établissement.

Il est proposé par Mme Lemieux et appuyé par Mme Goulet d'approuver le document « Bilan du plan de lutte 2024-2025 ».

6.7 Certificat cadeau – remerciement

Approbation

Il est proposé par Mme Goulet d'offrir un certificat cadeau à Mme Lessard afin de la remercier pour son travail tout au long de l'année. M. Gagnon propose d'offrir un certificat cadeau de 200\$. Ce montant proviendrait du budget du CÉ qui était pour être retourné au CSSPO.

Il est proposé par Mme Mathieu et appuyé par M. Lavoie Morin d'approuver le certificat cadeau – remerciement de 200\$ pour Mme Lessard.

7. Correspondance

Aucune

9. Autres questions

Mme Giroux demande à M. Gagnon comment les organismes, les membres de la communauté, les parents, les enseignants et les membres du soutien peuvent continuer à siéger sur le CÉ. Est-ce qu'il s'agit d'une invitation ? M. Gagnon explique que pour les enseignants et les membres de l'équipe de soutien les gens démontrent leur intérêt lors d'une assemblée générale en début d'année. Pour les parents, ceux-ci doivent se présenter à l'assemblée générale du 10 septembre afin de donner leurs candidatures et être élus. En ce qui a trait aux organismes communautaires et aux membres de la communauté c'est par invitation. Mme Giroux informe M. Gagnon que TUO aimerait participer aux réunions du CÉ l'an prochain, si cela est possible. M. Gagnon confirme qu'il communiquera avec eux en septembre.

10. Levée de l'assemblée

Adoption

Il est proposé par Mlle Bazaes-Ramos et appuyé par M. Lavoie Morin de procéder à la levée de l'assemblée.

Adoption CÉ 23-24-39